



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E86137

VALABLE JUSQU'AU 28/03/2024

ÉDITÉ LE 09/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/12/2009

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/09/2019
10 000

Raison sociale : CEI 56

ZONE DU KÉNÉAH NORD
56400 PLOUGOMELEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT 519 056 501 RCS

Siret : 519 056 501 00041

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5402526

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10568525404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10568525404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 02 97 52 22 33

Fax :

Portable :

Site Internet : www.cei56.fr

E-mail : administratif@cei56.fr

Responsabilité légale :

ITECE KENEAH (853 869 451) / LE QUELLEC MAXIME GÉRANT

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	22/01/2020
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	22/01/2020
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	22/01/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	02/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.